

PAR COURRIEL

Québec, le 12 janvier 2021

Monsieur Ian Blanchet
Directeur du Service de l'ingénierie
Ville de Salaberry de Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
ian.blanchet@ville.valleyfield.qc.ca

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François
par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

1. Vous avez mentionné lors de la séance publique du 16 décembre 2020 : « En fait, il n'y a aucun dragage qui est prévu ailleurs qu'au droit de nos ouvrages dans la baie Saint-François. Donc oui, il y a certaines études qui ont été faites au niveau... ce qu'on appelle le chenal d'entrée de la baie Saint-François, certains dragages qui auraient pu être réalisés, mais ça ne fait pas partie du projet qui a été présenté ici, donc il n'y a aucun dragage qui est prévu dans la baie Saint-François pour augmenter le tirant d'eau ou des choses comme ça » (M. Ian Blanchet, DT1, p. 38).
 - Est-ce que des travaux de dragage sont prévus dans la baie Saint-François dans le cadre d'autres projets que celui de la restauration des berges ? Qui a mené ces études ? Dans quel contexte ?

2. Lors de la séance publique du 16 décembre 2020, vous avez indiqué : « Bien, en fait, c'est que la rampe de mise à l'eau va... en particulier, est utilisée par... pour les opérations ponctuelles de la marina qui se font au printemps et à l'automne, donc oui, il y a des dimensions dans ce cas-là de voiliers et de bateaux comme ça, qui n'utilisent pas la rampe – les rampes actuelles, qui vont pouvoir être utilisées là. Donc oui, potentiellement, il y a des bateaux plus gros. Est-ce que c'est des bateaux moteur? Là, je pourrais laisser nos experts répondre à ça en termes de dimensionnement de rampe, il y a des questions de pente là-dedans, il y a un paquet de paramètres. Et là, le dimensionnement de cette rampe-là a été conçu pour recevoir évidemment les usages estivaux, là, d'une panoplie de bateaux, mais principalement, aussi, les pentes et tout ça a été considéré pour avoir des équipements autopropulsés, ou des espèces de... ce qu'on appelle des Conolift pour sortir, par exemple, des embarcations de type voilier, donc les pentes ont été considérées dans ce sens-là. Donc, en termes de grosseur de bateaux, ce n'est pas toujours évident de comparer ça comme ça, là. Je pourrais laisser nos experts, là, qui ont déposé d'ailleurs un document très détaillé là-dessus, à ce niveau-là » (M. Ian Blanchet, DT1, p. 71).
 - Quels sont les différents types d'embarcations (motorisé, voilier, autres) qui pourraient être mises à l'eau en empruntant la rampe prévue dans le projet, leurs dimensions maximales et poids maximaux ?
3. Lors de la consultation publique ciblée du 16 décembre 2020, le porte-parole de la ville de Salaberry-de-Valleyfield a affirmé que l'ajout d'un stationnement garantissait la stabilisation de l'offre par rapport à l'offre actuelle.
 - De quelle façon l'ajout d'un stationnement de 146 places ainsi que la réfection et l'ajout de nouveaux aménagements (rampe de mise à l'eau, quai fédéral) peuvent-ils être une garantie de stabilisation de la quantité et de la taille des bateaux qui pourront avoir accès à la Baie Saint-François ? (Question de M. Martin Legault)
4. Quel est le nombre et la nature (abonné ou occasionnel) des places de stationnement pour bateaux actuellement disponibles au quai fédéral et au niveau des quais flottants amovibles du Parc Delpha-Sauvé ?
 - Veuillez préciser les dimensions des embarcations qui peuvent stationner à chacun de ces emplacements ?
5. Le PADD-E 2.0 (2016) couvrait la période s'échelonnant de 2010 à 2020.
 - Avez-vous effectué une reddition de compte après celle effectuée en 2016 ? Si oui veuillez déposer la ou les redditions de compte effectuées depuis.
 - Avez-vous élaboré le PADD qui entrerait en vigueur à compter de 2020 ? Si oui veuillez le déposer auprès de la commission.

6. Le PADD-E 2.0 de 2016 prévoit que le Service de l'environnement et des travaux publics mette à jour le Plan d'action de réduction de GES ainsi que l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) réalisé en 2011 (p. 28).

- Veuillez déposer les versions les plus récentes des 2 documents précités

Nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le 14 janvier 2021 prochain à 16 h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Line Jobin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission